

Les vaincus violent l'embargo

Jusqu'au dernier moment, les ex-autorités rwandaises ont forcé l'embargo sur les armes imposé par les Nations unies. Des sociétés zairoises et sud-africaines, contactées par deux émissaires du gouvernement aujourd'hui en fuite, avaient accepté à la fin juin – quelques jours avant la chute de Kigali – de répondre positivement à cet appel d'offres.

C'est ce qui ressort en tout cas d'un courrier daté du 20 juin et adressé au président du gouvernement intérimaire, aujourd'hui en exil. Les deux émissaires, Joseph Nzirorera, secrétaire national du MRND (ancien parti unique), et le lieutenant-colonel Jean-Bosco Ruhorahozara, rendent compte dans ce rapport des résultats de leur mission « *de prospection effectuée au Zaïre et en Afrique du Sud à partir du 23 mai 1994* » et dont l'objet était « *l'acquisition de matériel destiné à la défense civile* ».

Ils expliquent : « *Malgré l'embargo imposé par le conseil de sécurité de l'ONU et grâce aux excellentes relations entretenues avec la République sœur du Zaïre, une partie du matériel est déjà sur place.* » La lettre indique également que « *des contacts ont été menés pour l'acquisition des munitions pour les forces armées rwandaises et les livraisons ont été effectuées à partir du 17 juin 1994* ».

Les deux émissaires terminent leur compte-rendu sur une recommandation : « *L'embargo qui frappe notre pays restant en vigueur, il est recommandé de maintenir cette filière et d'alléger les procédures de règlement des commandes.* »

P. S.-E.